

**Votre référent :** Nathalie Noury  
**Adresse :** 39/41 Rue Paul Claudel  
91000 Evry Courcouronnes  
**Tél :** 01 60 78 13 68  
**Email :** evry@apef.fr  
**Site web :** www.apef.fr  
**Structure déclarée, agréée et autorisée :**  
**SAP 513 636 993**

### Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Vendredi : 9H-13H et 14H-18H

*Astreinte téléphonique en dehors des horaires d'ouverture*

### Transports :

Bus : Ligne 405 et 408  
Arrêt : Clinique



### Organigramme :

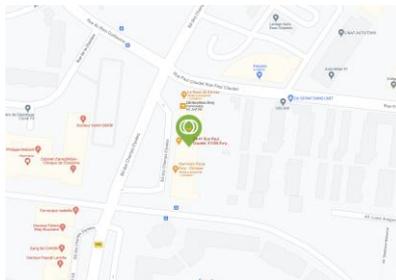
Responsable d'Agence : Nathalie Noury

Responsable de Secteur : Angéline Lacombe

Alternante: Laurianne Cid

Intervenants à domicile

### Plan d'accès :



### ZONE D'INTERVENTION :

Courcouronnes, Etioilles, Evry, Grigny, Ris-Orangis, Soisy-sur-Seine

### LISTE DES PARTENARIATS ET CONVENTIONNEMENTS :

Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraite, Réseau gérontologique, Inter Mutuelle Assistance, Bien Etre Assistance, AXA, FOR ME (APRIL), Mutuaide assistance, Via Vita, Domiserve, Dhomplus, Europ Assistance, Indépendance Royale, Fidélia, Filassistance, Travailleurs sociaux, Saveurs et Vie, Les Opticiens Mobiles, Facilotab, RMA (Ressource Mutuelle Assistance), Mondial Assistance et Mutuelles diverses, RAM.

Conseil Départemental de l'Essonne : Boulevard de France- 91000 Evry

DRIEETS Ile de France : 21 rue Madeleine Vionnet - 93300 Aubervilliers

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- ✓ Le client peut bénéficier d'un crédit d'impôts de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et de présentation et ses annexes.
- ✓ Pour un accompagnement dans l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter la liste des personnes qualifiées, par arrêté départemental, qui vous est remise par l'agence





TARIFS APPLICABLES AU 1 janvier 2023



# TARIFS GÉNÉRIQUES MODE PRESTATAIRE \* APEF EVRY

	TARIFS HORAIRES		
	HT	TTC	TTC après crédit d'impôt**
<b>MÉNAGE REPASSAGE</b>			
Détente	25,45 €	28,00 €	14,00 €
Bien-être	27,27 €	30,00 €	15,00 €
Evasion	28,18 €	31,00 €	15,50 €
Ponctuel	30,91 €	34,00 €	17,00 €

Détail des formules en annexe

<b>AIDE AUX SENIORS</b>			
Aide + Accompagnements	27,27 €	30,00 €	15,00 €

Détail des formules en annexe

<b>AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</b>			
Aide + accompagnements	27,27 €	30,00 €	15,00 €

Détail des formules en annexe

<b>GARDE D'ENFANTS</b>			
Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	25,45 €	28,00 €	14,00 €
Garde d'enfants + 3 ans	24,55 €	27,00 €	13,50 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	27,27 €	30,00 €	15,00 €

Détails des formules en annexe

<b>JARDINAGE</b>			
Ponctuel	40,00 €	48,00 €	24,00 €
Régulier	38,33 €	46,00 €	23,00 €

<b>BRICOLAGE</b>			
Ponctuel	43,64 €	48,00 €	24,00 €

**Autres prestations :** Téléassistance (en partenariat avec Europ Assistance (à partir de 29,90€ TTC - 24,91 HT)

Assistance informatique (41,00 € TTC - 34,17 € HT) Soutien scolaire (32,00 € TTC - 29,09 € HT) Cuisine à domicile (40,00 € TTC - 36,36 € HT) Cours de gym à domicile (50,00 € TTC - 41,67 € HT) Présence et vigilance à domicile (39,00 € TTC - 32,50 € HT) Démarches administratives (39,00 € TTC - 35,45 € HT) Cours de musique à domicile (42,00 € TTC - 35,00 € HT) Mise en beauté (pour personnes dépendantes) (38,00 € TTC - 34,55 € HT) Soins et promenades d'animaux de compagnie (pour personnes dépendantes) (29,00 € TTC - 26,36 € HT) Evacuations des déchets verts (46,00 € TTC - 41,82 € HT)

(\* Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (21H - 6H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (\*\* Certaines prestations ouvrent droits au crédit d'impôt instantané, renseignements en agence

Frais d'ouverture de dossier : 40,00 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais de gestion administrative mensuels : 18,00 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 1,00 € TTC / km (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais EPI : (Equipements de protection individuels) : 0,50 € TTC / Intervention (Taux de TVA associé à la prestation)



# TARIFS ASSISTANCE ET FINANCES

## MODE PRESTATAIRE \*

### APEF EVRY

TARIFS HORAIRES		
HT	TTC	TTC Après crédit d'impôt

#### CONSEIL DÉPARTEMENTAL

 <p><b>APA.</b> ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE</p>	<p>Allocation attribuée par le Conseil Départemental à une personne âgée en perte d'autonomie. Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Avoir 60 ans et plus</li> <li>✓ Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne.</li> <li>✓ Résider régulièrement en France</li> </ul> <p>Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la <b>prise en charge du Conseil Départemental est écomprise entre 75% à 100%</b>. Il comprend le tarif APA 23€ TTC)</p>	21,80 €	23,00 €	50% du reste à charge de votre facture
	<p>Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la <b>prise en charge du Conseil Départemental est inférieure à 75%</b>. Il comprend le tarif APA (23€ TTC) + un reste à charge (% notifié par le Conseil Départemental) + 4,5€ TTC</p>	26,07 €	27,50 €	
<b>Tarif Assistance aux personnes âgées - HORS PRISE EN CHARGE</b>		29,38 €	31,00 €	15,50 €
 <p><b>PCH.</b> PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP</p>	<p>Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Avoir de 20 à 60 ans</li> <li>✓ Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités</li> <li>✓ Résider régulièrement en France</li> </ul> <p>Ce tarif comprend le tarif PCH du Conseil Départemental (22€ TTC)</p>	21,80 €	23,00 €	50% du reste à charge de votre facture
	<b>Tarif Assistance aux personnes en situation de handicap - HORS PRISE EN CHARGE</b>		29,38 €	

#### CAISSES DE RETRAITE

 <p><b>ARDH.</b> L'AIDE AU RETOUR À DOMICILE APRÈS HOSPITALISATION</p>	<p>Ce dispositif attribué par la CARSAT/CNAV, permet de bénéficier d'aide à domicile à la sortie d'une hospitalisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Etre retraité du régime général de + 55 ans</li> <li>✓ Avoir un besoin temporaire et urgent d'aide à domicile après hospitalisation</li> <li>✓ Ne pas disposer déjà de l'APA ou de la PCH</li> <li>✓ Ne pas bénéficier d'une hospitalisation à domicile</li> <li>✓ Ne pas relever de soins palliatifs</li> </ul>	23,27 €	25,60 €	50% du reste à charge de votre facture
	<p>Aide financée par les caisses de retraite (CARSAT/CNAV, MSA, SSI), attribuée aux personnes âgées relativement autonomes (GIR 5 et 6) mais nécessitant une aide lorsque leurs fragilités compromettent le maintien à domicile.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Avoir 75 ans et plus</li> <li>✓ Ne pas disposer déjà de l'APA, ACTP, MTP ou PSD</li> </ul>	23,27 €	25,60 €	
<b>CNRACL.</b>	Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales.	22,27 €	24,50 €	
<b>CNMSS.</b>	Caisse nationale militaire de sécurité sociale.	22,27 €	24,50 €	

(\*) Le détail des prestations, des formules et des aides (les aides et montants sont attribuées par les organismes financeur et ne dépendent pas d'APEF) sont précisées dans le livret d'accueil - Nos tarifs sont majorés de 25% les heures de nuit (21h - 6h), les dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 1,00 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)



# DETAIL DES FORMULES

## Ménage / Repassage \*

	DETENTE	BIEN-ETRE	EVASION
<b>MENAGE</b>			
Dépoussiérer, aspirer, balayer et laver les sols	X	X	X
Nettoyer le plan de travail, l'évier et laver la vaisselle	X	X	X
Nettoyer et désinfecter les points d'eau (lavabo, sanitaires, baignoire, douche)	X	X	X
Remplir, programmer et vider le lave-vaisselle	X	X	X
Nettoyer les extérieurs des placards et appareils ménagers		X	X
Faire les lits		X	X
Nettoyer l'intérieur et le dessus des placards et appareils ménagers			X
Entretien des matériaux nobles (parquet, cuivre, cuir, argenteries, ...)			X
Cirer et ranger les chaussures			X
<b>REPASSAGE</b>			
Repasser et ranger les vêtements		X	X
Repasser et ranger les matières délicates		X	X
Repasser et ranger le linge de maison		X	X
<b>ENTRETIEN DU LINGE</b>			
Trier, étendre, plier le linge		X	X
Programmer le lave linge et le sèche linge		X	X
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			X
Assurer la rotation du linge (serviettes de bain, de toilette) et changer les draps			X
Entretien de la literie, les voilages et rideaux			X
Apporter et récupérer au pressing			X
Effectuer des travaux simples de couture			X
<b>GESTION DES COURSES</b>			
Réceptionner la livraison de courses à domicile		X	X
Ranger et conditionner les produits achetés		X	X
Réaliser des courses à partir d'une liste ou en autonomie			X
<b>PREPARATION DES REPAS</b>			
Préparer des repas simples		X	X
Gérer les repas de la semaine en autonomie			X
<b>ENTRETIEN DU CADRE DE VIE</b>			
Vider, sortir et rentrer les poubelles	X	X	X
Entretien des plantes d'intérieur		X	X
Nettoyer les fenêtres et vitres		X	X
Entretien courant de la terrasse et du mobilier de jardin			X
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			X

\* Pour les prestations ponctuelles, toutes les tâches peuvent être réalisées dans le respect de la fiche mission définie.

# DETAIL DES FORMULES

## Aide aux seniors

Une des priorités de l'intervention est de veiller à la sécurité de la personne accompagnée.

	AIDE	ASSISTANCE *
<b>ENTRETIEN DU LOGEMENT</b>		
Nettoyer les sols et faire les poussières	X	X
Nettoyer les sanitaires et les points d'eau	X	X
Nettoyer les pièces de vie (cuisine, chambres, sanitaires, etc.)	X	X
Faire les lits et changer les draps	X	X
Ranger et organiser les pièces	X	X
<b>GESTION DU LINGE</b>		
Trier, laver, étendre, plier, repasser les vêtements et le linge de maison	X	X
Effectuer des travaux simples de couture	X	X
<b>GESTION DES REPAS ET COURSES</b>		
Organiser les repas (mettre la table, servir et débarrasser, etc.)	X	X
Aider / Préparer un repas simple ou adapté (selon les besoins)	X	X
Réaliser les courses (accompagner ou en autonomie à partir d'une liste ou en autonomie)	X	X
Ranger et conditionner les produits achetés	X	X
Assister dans la prise des repas		X
<b>ACCOMPAGNEMENTS A L'HYGIENE, LE CONFORT ET LES DEPLACEMENTS</b>		
Aider à la petite toilette (lavage mains, dents, visage)		X
Aider à la toilette et aux changes		X
Aider à l'habillage et au déshabillage		X
Aider aux transferts (levers, couchers)		X
Sécuriser et aider dans les déplacements au domicile et à l'extérieur		X
<b>PARTICIPATION A DES ACTIVITES / SORTIES</b>		
Participer à des jeux, discussions, échanges, etc.	X	X
Accompagnements à des balades, rdv médicaux, etc.	X	X
Aider aux tâches administratives	X	X
<b>ENTRETIEN CADRE DE VIE</b>		
Nettoyer les fenêtres et les vitres	X	X
Entretenir les plantes	X	X
Vider et sortir les poubelles	X	X
Maintenir une vigilance au domicile	X	X
Garder les animaux de compagnie	X	X
L'entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières	X	X

\* Formule proposée dans le cadre de l'autorisation

# DETAIL DES FORMULES

## Garde d'enfants \*

Une des priorités de l'intervention est de veiller à la sécurité de/des enfant(s).

	GARDE D'ENFANT - 3 ANS **	GARDE D'ENFANT + 3 ANS	GARDE D'ENFANT PARTAGEE ***
<b>DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS</b>			
Amener et aller chercher à la crèche	X		X
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie		X	X
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires		X	X
<b>COURSES / REPAS</b>			
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X	X
Préparer et aider à la prise des repas	X	X	X
<b>SOMMEIL</b>			
Organiser les réveils et les couchers	X	X	X
Organiser les siestes	X	X	X
<b>SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT</b>			
Gérer les changes	X	X	X
Accompagner à la propreté	X	X	X
Accompagner au bain, à la douche	X	X	X
Accompagner dans la petite toilette	X	X	X
Aider à l'habillage et au déshabillage	X	X	X
<b>DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE</b>			
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des activités de détente	X	X	X
Aider aux devoirs		X	X
<b>ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT</b>			
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X	X
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X	X
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X	X

\* 3 enfants maximum

\*\* Formule proposées dans le cadre du régime de l'agrément

\*\*\* Comprend la garde de deux voir trois familles alternativement au domicile de l'une ou de l'autre.

# DETAIL DES FORMULES

## Jardinage

### JARDINAGE

La tonte	X
Le désherbage	X
Le ramassage des feuilles	X
Le débroussaillage	X
La plantation de petits végétaux	X
La taille des haies, arbustes et arbres	X
L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation	X
Le déneigement des abords immédiats du domicile	X
L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)	X
Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux	X
L'entretien régulier des allées et des terrasses	X
Le traitement des arbres et des arbustes	X
L'application d'engrais et/ou d'amendements	X
L'arrosage manuel des végétaux,	X
La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...	X

### LE POTAGER

La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle	X
--	---

*La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1<sup>er</sup> septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.*

**Attention** : La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'entretien courant effectué à hauteur d'homme, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).

**Votre référent :** **Nathalie Noury**  
**Adresse :** 39-41 Rue Paul Claudel  
91000 Evry Courcouronnes  
**Tél :** 01 60 78 13 68  
**Email :** [evry@apef.fr](mailto:evry@apef.fr)  
**Site web :** [www.apef.fr](http://www.apef.fr)  
**Structure autorisée :**  
**SAP 513 636 993**

### Organigramme :

Responsable d'Agence : Nathalie Noury

Responsable de Secteur : Angéline Lacombe

Alternante : Laurianne Cid

Intervenants à domicile

### Horaires d'ouverture :

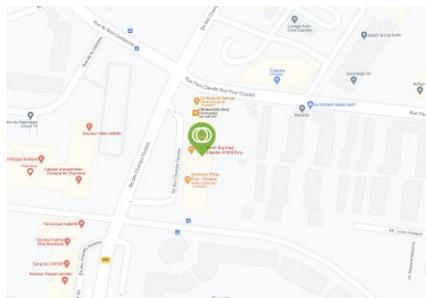
Du Lundi au Vendredi : 9H - 13H / 14H - 18H

*Astreinte téléphonique en dehors des horaires d'ouverture*

### Transports :

Bus : Ligne 405 et 408  
Arrêt : Clinique

### Plan d'accès :



### ZONE D'INTERVENTION :

Courcouronnes, Etiolles, Evry, Grigny, Ris-Orangis, Soisy-sur-Seine

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

✓ Etablissement d'un devis gratuit et personnalisé au consommateur dans le cadre d'une proposition de prestation ou un ensemble de prestation dont le prix total est supérieur à 100€ ou au consommateur qui lui en fait la demande.

DRIEETS Ile de France : 21 rue Madeleine Vionnet - 93300 Aubervilliers



# FICHE DE PRESENTATION ET TARIFS

## TARIFS APEF PRO MENAGE <sup>(1)</sup>

### APEF EVRY



#### ENTRETIEN LOCAUX COMMERCIAUX

	TARIFS HORAIRES HT	TARIFS HORAIRES TTC
Ménage simple	24,67 €	29,60 €
Ménage + Matériel	26,67 €	32,00 €
Surfaces vitrées	31,67 €	38,00 €



#### ENTRETIEN COPROPRIETES

Ménage simple	24,67 €	29,60 €
Ménage + Matériel	26,67 €	32,00 €
Surfaces vitrées	31,67 €	38,00 €

#### TARIFS HORAIRES HT

#### TARIFS HORAIRES TTC

#### ENTRETIEN DE VOS ESPACES VERTS

Jardinage	40,00 €	48,00 €
-----------	---------	---------

#### Frais annexes

**Frais de gestion administrative : 42€ TTC /an (35€ HT/an)**

(1) Majoration de 25% des heures de nuit (21h - 6H), dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.

#### Ces tarifs comprennent :

- ✓ Le dépoussiérage des locaux
- ✓ L'entretien et la désinfection des surfaces de travail
- ✓ Le nettoyage des sols
- ✓ Le nettoyage des sanitaires
- ✓ L'aération des locaux
- ✓ La collecte et gestion des déchets



<b>ESPACE DE TRAVAIL</b>	<b>Tâches</b>
Aérer les locaux	X
Dépoussiérer les bureaux, plans de travail et sièges (débarasser par vos soins)	X
Désinfecter les appareils (téléphones, claviers, souris, ...)	X
Dépoussiérer les meubles et objets meublants y compris les écrans d'ordinateur éteints par vos soins	X
Aspirer ou balayer les sols (selon revêtement)	X
Laver les sols	X
Vider les corbeilles à papier et déposer les sacs dans l'endroit indiqué par vos soins	X

<b>ESPACES COMMUNS</b>	
Aérer les locaux (20 min par pièce)	X
Nettoyer et désinfecter les surfaces plates (poignées, interrupteurs, interphones, etc.)	X
Dépoussiérer les meubles et objets meublants	X
Aspirer et laver les sols (selon revêtement)	X
Vider les poubelles et remplacer les sacs	X

<b>CUISINE / SANITAIRE</b>	
Nettoyer et désinfecter les appareils sanitaires (robinet, cuvette, lavabo, faïence, miroirs, etc.)	X
Nettoyer et désinfecter les poignées et interrupteurs	X
Vider les poubelles et remplacer les sacs	X
Aspirer et Laver les sols	X
Approvisionner en consommables (savon, papier toilette, serviettes en papier, etc.) fournis par vos soins	X
Désinfecter les appareils de cuisson (micro-onde, réfrigérateur, machine à café, etc.)	X

<b>CADRE DE VIE</b>	
Arroser les plantes	X
Lustrer les cuivres	X
Enlever les toiles d'araignées	X
Nettoyer les plinthes	X
Nettoyer les radiateurs	X